



## Demande de renseignements sur les impôts locaux

Par **poker oliver**, le **05/11/2013 à 08:35**

Bonjour,[smile25][smile25]

Je voudrais savoir si il est plus avantageux de se déclarer à 2 dans le même appartement,pour payer moins d' impôts locaux avec des revenus modestes?

L'un est Retraité 1550€/mois et l'autre Pole Emploi 360€/mois.Les occupants n'étant pas mariés.

L'une bénéficie d'1,5 part, l'autre n'est pas imposable.

Merci de vos conseils.[smile3][smile3]

Par **janus2fr**, le **05/11/2013 à 08:38**

Bonjour,

Déjà, de quels impôts parlez-vous ? Des impôts locaux, il y en a de plusieurs sortes, taxe d'habitation, taxe foncière, ...

Par **Jibi7**, le **05/11/2013 à 09:16**

Déclarés a 2 vous serez considérés comme des concubins et perdrez donc la 1/2 part si vous n'etes pas imposables ensemble vous aurez droit a des degrevements sur la taxe d'habitation, mais perdrez peut etre d'autres aides .